

**Vous rénovez,  
nous vous conseillons  
pour vos économies d'énergie**

**[www.moncapenergie.fr](http://www.moncapenergie.fr)**



## **DOSSIER DE PRESSE**



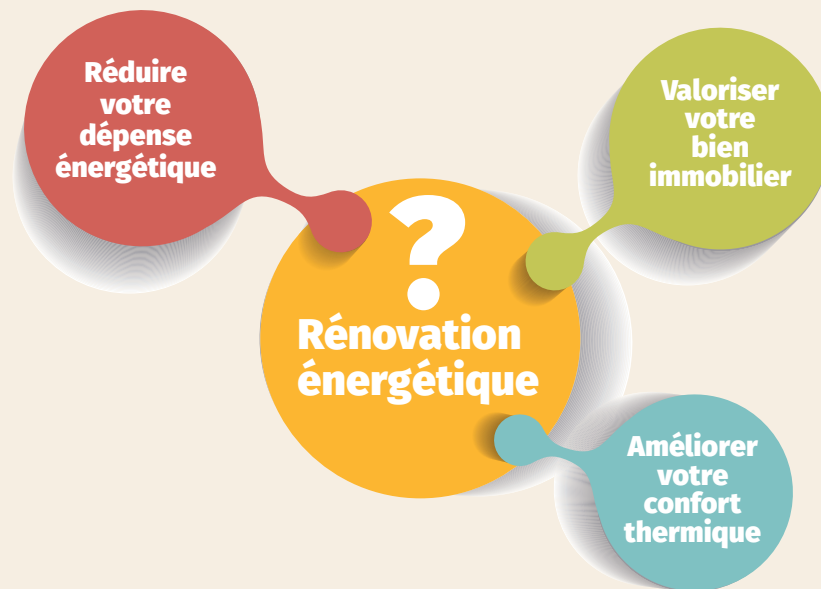
**Votre collectivité vous accompagne**  
Contactez-nous au 04 74 45 16 49



Un service proposé par les collectivités du bassin de Bourg-en-Bresse,

pour promouvoir la rénovation énergétique performante et

pour faciliter la réalisation de travaux par les particuliers, en maison individuelle et copropriété.



Mon Cap Energie est un dispositif porté par le Syndicat mixte du bassin de Bourg-en-Bresse-Cap 3B, issu d'un appel à projet régional lancé par l'ADEME et la Région Rhône-Alpes.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une politique de lutte contre le changement climatique et la réduction des consommations énergétiques du territoire initiée depuis 2009, d'abord au travers d'un Plan Climat Energie Territorial et depuis 2015 au sein de la démarche «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte» (Label obtenu après candidature en 2014 auprès du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

Cette dernière, fixe des objectifs ambitieux pour le bassin de Bourg-en-Bresse : réduire de 50% les consommations à l'horizon 2050 et développer de manière importante les énergies renouvelables (20% à l'horizon 2030).

Mon Cap Energie contribue à l'atteinte de ces objectifs, en accompagnant des projets de rénovation énergétique visant le niveau BBC (Batiment Basse Consommation) compatible. Il vise également à impulser de manière plus large une dynamique sur le territoire en stimulant la demande des propriétaires.

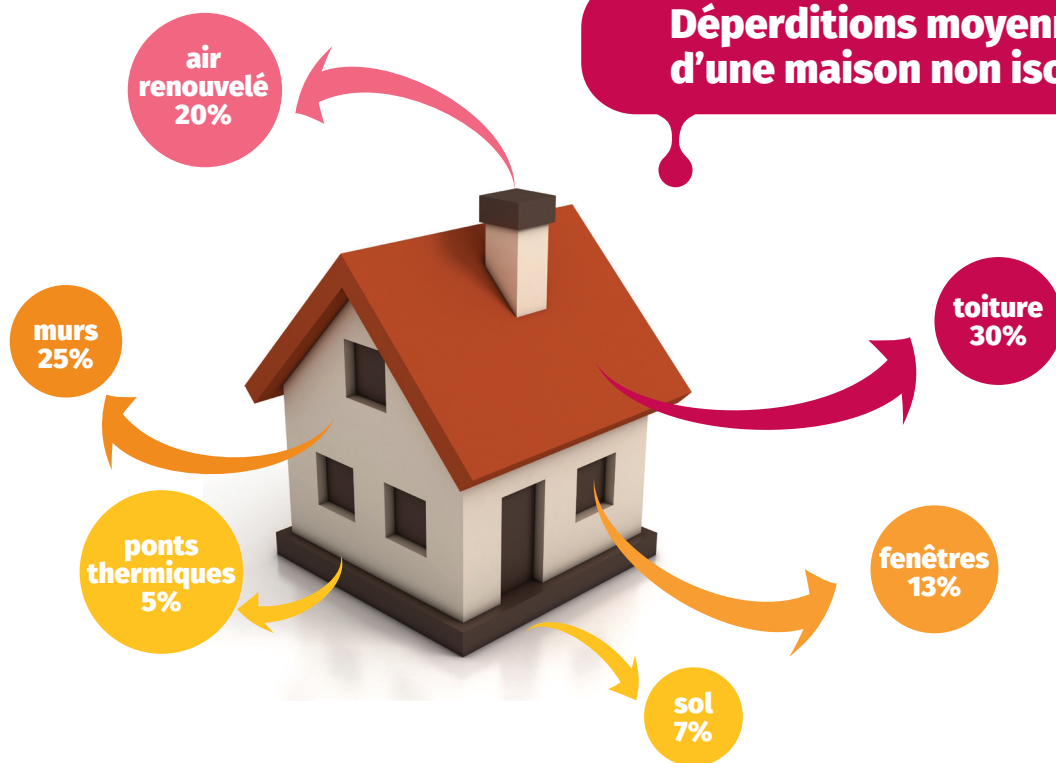




Mon Cap Energie s'est fixé 4 missions :

- Sensibiliser et inciter les particuliers à rénover leur logement.
- Accompagner les propriétaires privés dans leurs travaux de rénovation énergétique.
- Accompagner la montée en compétence et le regroupement des professionnels du bâtiment en partenariat avec les chambres consulaires et les fédérations du bâtiment.
- Mobiliser les réseaux bancaires et développer de nouveaux outils pour faciliter le financement des travaux des particuliers.

### Déperditions moyennes de chaleur d'une maison non isolée



## L'Opérateur Technique

Hélianthe est l'opérateur technique de Mon Cap Energie.

Hélianthe porte l'Espace Info Energie dans l'Ain depuis 2001 et le Point Rénovation Info Service depuis 2013. Hélianthe est une association expérimentée bien connue des collectivités territoriales qui ont l'habitude de travailler avec elle et notamment sur la rénovation énergétique des bâtiments et logements publics.

## Les Partenaires Techniques

Ce dispositif a été co-construit avec de nombreux partenaires depuis début 2015 : Hélianthe, La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement, l'association PACT, le Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement de l'Ain, le Département, les collectivités.

La FBTP, la CAPEB, la CCI et la CMA ont tout particulièrement contribué au travail de mobilisation des entreprises du bâtiment et notamment dans le cadre de réunions de présentation du dispositif. Occasions de leur proposer de devenir partenaire de Mon Cap Energie après signature d'une charte d'engagement.



## Qui est concerné par Mon Cap Energie ?

Mon Cap Energie s'adresse aux propriétaires privés, bailleurs ou occupants. Cela concerne les maisons individuelles et les copropriétés.

Les personnes souhaitant réaliser un bouquet de travaux BBC rénovation peuvent être accompagnées par ce dispositif.

**Le périmètre de Mon Cap Energie :  
83 communes, 8 intercommunalités, 135 000 habitants**

Cela représente 68 680 logements (recensement 2012) dont 63% sont des maisons individuelles. Les consommations de chauffage absorbent 58% de la consommation d'énergie primaire du parc de logements.



# Accompagnement proposé aux propriétaires privés

Contactez-  
nous au  
04 74 45 16 49



rendez-  
vous  
gratuit



- Analyse de votre projet
- Présentation de notre accompagnement

Signature du contrat  
d'accompagnement

**Vous pouvez rejoindre  
le processus  
d'accompagnement  
à n'importe quelle étape.**



- Visite-diagnostic à domicile



- Choix du pack travaux personnalisé

Liste des artisans  
partenaires RGE\* et aide à  
l'analyse des devis



- Appui au montage financier et  
recherche de subventions



- Conseil pour l'usage du logement  
rénové et suivi des consommations

\* RGE : Reconnu Garant  
de l'Environnement



**Vous rénovez,  
nous vous conseillons  
pour vos économies d'énergie**

[www.moncapenergie.fr](http://www.moncapenergie.fr)



## Mon Cap Energie en résumé

- Faciliter le projet de rénovation énergétique des particuliers, les rassurer, les aider à passer à l'acte.
- Une expertise technique.
- Un accompagnement personnalisé, de A à Z, du particulier avec un interlocuteur unique.
- Avec possibilité d'arriver à n'importe quelle étape du parcours.
- Un espace de suivi des projets en ligne, une liste des entreprises partenaires RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et la possibilité de demander des devis en ligne.
- Les bénéficiaires de ce dispositif sont impliqués via une participation financière au coût de l'accompagnement et à l'engagement de céder une partie de leurs certificats d'économie d'énergie suite aux travaux réalisés.
- Un projet collaboratif associant les acteurs locaux positionnés dans le domaine de la rénovation énergétique.

Un dispositif porté par :



Opérateur technique :



Partenaires financiers :



AUVERGNE – Rhône-Alpes\*



**Vous rénovez,  
nous vous conseillons  
pour vos économies d'énergie**



**[www.moncapenergie.fr](http://www.moncapenergie.fr)**

## **Contact presse**

**Direction Cap 3B  
04 74 47 25 40  
[info@cap3b.fr](mailto:info@cap3b.fr)**